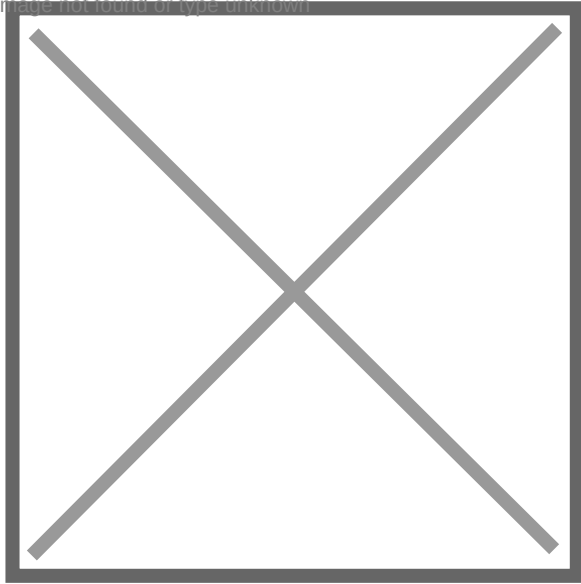


Image not found or type unknown



Regroupement familial demande de recours?

Par **FAFA**, le **14/07/2011 à 14:00**

Bonjour,

Voilà, ma soeur a reçu un refus pour sa demande de regroupement familial a cause de ses ressources, j'ai attendu dire qu'ont pouvez se porter garant pour une demande de regroupement familial? est ce vrais? Etant donner que je suis fonctionnaire.

Merci pour votre réponse

Par **amajuris**, le **14/07/2011 à 22:37**

bjr,

la procédure de regroupement familial concerne un étranger ayant un titre de séjour qui veut faire venir en France son conjoint et à ses enfants.

ce qui n'est pas votre cas.

cdt

Par **mimou69**, le **28/06/2014 à 14:17**

Tapez votre tbonjour a tte et a ts je ne sais pas quoi vous dire ou par ou jvé commencer serieux,ma femme elle reçu le refuse de notre demande pour le regroupement famillial a cause des heures suplémentaire de son travail comme quoi elle a pas beaucoup d'heure genre elle a juste 30 heure et eux ils exigants 35 heure shepo quoi je comprend rien quelkun

peu m'aidée sur cela SVP??
exte ici pour répondre ...